CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UE

En hybride le jeudi 12 novembre 2026 au Conseil national des barreaux, 180 boulevard Haussmann, 75008 PARIS

14 H 00 - 16 H 00 | PARTIE 1 : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA CHARTE ET DE SES MÉCANISMES

La première partie *de la formation sera dédiée à la présentation de la Charte et de son fonctionnement. Y seront abordés des généralités sur la Charte et son contenu, les outils pédagogiques développés par la FRA (en particulier Charterpedia et le manuel du formateur), les liens entre la CEDH et la Charte, les mécanismes qui gouvernent son interprétation et son application en droit interne, ainsi que les effets juridiques qu'elle est susceptible de produire. Ce premier temps sera également consacré à des mises en situation simples, sous forme de cas pratiques.*

Romain TINIERE, professeur de droit public à l'Université Grenoble Alpes, Titulaire de la Chaire Jean Monnet

16 H 20 - 17 H 50 | PARTIE 2 : ATELIERS THÉMATIQUES EN GROUPE

La deuxième partie*, d'une durée d'1h30, sera consacrée à des ateliers thématiques par groupes ayant pour objectif d'initier une réflexion collective sur l'utilité de la Charte en droit français. Chaque atelier traitera d'un cas pratique de fond portant sur un thème illustrant la plus-value contentieuse de la Charte : le droit social ; les discriminations ; le droit des étrangers et de la nationalité. Les ateliers se dérouleront dans des salles séparées afin d'assurer une tranquillité de travail optimale. Selon le nombre de participants pour chaque groupe et les modalités de participation de chacun, chaque atelier pourra avoir lieu en présentiel, en distanciel ou en format hybride.*

1.Atelier Droit social :

Romain TINIERE, professeur de droit public à l'Université Grenoble Alpes, Titulaire de la Chaire Jean Monnet

2.Atelier Droit des étrangers et de la nationalité :

Laurence ROQUES, avocate au barreau du Val-de-Marne, membre du Bureau du Conseil national des barreaux

3.Atelier sur le droit de la non-discrimination :

Guillaume VIEILLARD, magistrat, Chef du bureau des questions institutionnelles et diplomatiques (BQID), Délégation aux affaires européennes et internationales (DAEI), Secrétariat général du ministère de la Justice, Point de contact national UE pour la Charte des droits fondamentaux et l'Etat de droit, Agent de liaison national pour l'agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) et Point de contact national OSCE pour les crimes de haine

Clotilde LEPETIT, avocate au barreau de Paris, membre de la commission Formation professionnelle du Conseil national des barreaux

CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UE

Informations pratiques

- Jeudi 12 novembre 2026
- 14 h 00 - 17 h 50
- Auditorium CNB et distanciel

Évènement gratuit

Niveau : tout avocat

Contact : evenement@cnb.avocat.fr

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats, **soit 4 heures de formation délivrées**. Une attestation de fin de formation précisant le nombre d'heures effectivement suivies vous sera transmise par e-mail à l'issue de l'événement.